

Janvier 2025

N° 38

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



P·POWER

Pays de Wissembourg Energies Renouvelables

Cleebourg-Bremmelbach, Climbach, Drachenbronn-Birlenbach, Hunspach,
Ingolsheim, Oberhoffen Les Wissembourg, Riedseltz, Rott, Schleithal, Seebach-Niederseebach,
Steinseltz, Wissembourg-Altenstadt-Weiler



Chers habitants d'Alsace du Nord,

Permettez-moi de vous adresser un petit mot inspiré par nos diverses rencontres et des moments forts qui en découlent.

Cette ruralité que je sillonne tout au long de l'année et que j'aime, est pour moi un atout et une fierté. Nos communes représentent l'âme et la richesse de notre région. Qu'il s'agisse de nos savoir-faire industriels, agricoles, artisanaux, commerciaux ou encore les nombreuses initiatives des élus et des habitants, tout témoigne de cette vitalité qui fait rayonner nos communes. Nos très nombreuses associations engagées au quotidien ne sont pas en reste quand il s'agit de créer les conditions d'un cadre de vie dynamique et solidaire.

La Région est résolument à l'écoute de vos préoccupations. Ainsi, avec le Pacte pour les ruralités, construit de manière participative et que la Région a doté d'un budget conséquent, nous réaffirmons notre volonté d'accompagner des projets qui façonnent nos territoires : Projets économiques, de santé, de mobilité, de protection de notre environnement ou tout simplement d'agrémentation de notre cadre de vie, etc.

Encore récemment, de nouvelles aides simplifiées et dédiées aux communes de petite taille, prennent vie concrètement dans notre quotidien.

La proximité est au cœur de mon mandat, un engagement sincère pour venir en appui à chacun. Cette année encore, j'ai rencontré de nombreuses personnes ; Être à votre écoute, échanger et trouver ensemble des solutions, voilà ma mission. Aussi, en ce moment de fin d'année, je veux surtout vous dire merci pour votre accueil et pour tout ce que vous faites pour que la vie dans nos communes soit la plus agréable possible.

Parce que notre ruralité est un avenir à bâtir, ensemble continuons à la développer, pour le succès d'une ruralité vivante et authentique.

Belle année 2025.

E gutes neijes Johr un àlles Beschte !

*Evelyne Isinger, Conseillère Régionale,
déléguée aux mobilités transfrontalières
evelyne.isinger@grandest.fr
tél 03.88.03.40.80
maison.saverne-haguenau@grandest.fr*



SOMMAIRE

Infos	2
Edito	3
Environnement	4-5-6
Tourisme	7-8
Aménagement du territoire	9
Économie	10-11
Enfance et jeunesse	12-13-14
Infos	15

Nouvelles du Pays de Wissembourg Journal de la Communauté de Communes ISSN : 2426-3540
Directeur de la publication Serge Strappazon
Rédaction Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Crédits photos Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, CCI
Photo de couverture Adobe Stock
Mise en page et impression medialogik France SARL
Dépôt légal à la parution Janvier 2025

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 50
Adresse 4 quai du 24 Novembre
 67160 WISSEMBOURG

Horaires des permanences du service ORDURES MÉNAGÈRES :

Accueil physique et téléphonique
 Du lundi au jeudi de 9h à 12h
 et de 14h à 17h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet

www.cc-pays-wissembourg.fr

Une nouvelle année débute et cette première édition 2025 va nous permettre de revenir sur les différentes réalisations qui ont marqué l'année 2024.

Le territoire et ses habitants restent au cœur de nos préoccupations et toutes les actions sont mises en œuvre afin de préparer au mieux notre territoire pour les défis actuels mais également ceux de demain.

Ces défis sont multiples mais nous pouvons déjà évoquer celui de la transition énergétique : Début décembre 2024 le lancement du projet POWER – Pays de Wissembourg Energies Renouvelables avec un premier projet d'autoconsommation collective sur des bâtiments communautaires, en partenariat avec le groupe ES est un pas décisif de la Communauté de Communes vers un avenir plus vert et plus durable.

Par ailleurs la Communauté de Communes s'est engagée dans le dispositif « Accélérateurs de transitions » de l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) afin de mener une démarche transversale Climat – Air – Energie – Economie circulaire. Nous sommes ainsi la première intercommunalité d'Alsace du Nord à déployer ce dispositif.

Nous poursuivons également nos actions en matière d'épanouissement à la personne et avons inauguré début décembre la structure périscolaire de Riedseltz en présence des élus locaux, des familles bénéficiaires de ce service ainsi que de la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC) qui gère ce lieu au quotidien. C'est un très bel espace permettant d'accueillir les enfants de Riedseltz, Steinseltz et Ingolsheim durant le temps périscolaire.

Comme chaque année, les aînés ont quant à eux participé à un voyage grâce au programme « Séniors en vacances » et sont revenus ravis et impatients de repartir en 2025 !



Depuis 2022, date d'ouverture de la Maison France Services, les agents de ce service ont réalisé plus de 10.000 démarches et accompagné ainsi de nombreux citoyens de notre territoire dans leurs démarches administratives et numériques.

Je tiens à remercier tous les acteurs du territoire, communes, entreprises et associations pour les échanges et la bonne collaboration avec la Communauté de Communes.

Je remercie également vivement les vice-présidents, les maires, les conseillers communautaires ainsi que le personnel de la Communauté de Communes pour leur engagement quotidien dans leurs missions.

2025 verra se concrétiser de nouvelles actions tournées vers l'avenir et en faveur de notre territoire et de ses habitants.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une excellente année 2025 !

*Bien à vous,
Serge Strappazon*

DISPOSITIF ACCÉLÉRATEUR DE TRANSITIONS DE L'ADEME (AGENCE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE)



*Chloé LECHAUDEL
Chargée de mission
Transition Ecologique –
Energies renouvelables
– Communauté de
Communes du Pays de
Wissembourg*

Le 21 Novembre 2024, après plusieurs mois de préparation, s'est tenue la réunion de présentation de la candidature de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg pour le dispositif Accélérateur de Transitions.

Ainsi, les représentants de la Communauté de Communes, de l'ADEME, du PETR et de la Région ont pu échanger sur les projets de transitions écologiques passés, en cours et à venir du territoire.

Ce dispositif permettra à la Communauté de communes de bénéficier d'un soutien technique et financier de la part de l'ADEME. Par le biais d'un réseau d'experts national et de formation pour les agents, l'Accélérateur de Transition a pour objectif l'accompagnement des intercommunalités pour la mise en place de projets climat – air – énergie – économie circulaire pertinents et optimisés sur le territoire.

Le soutien financier de l'ADEME dans cette démarche inclut également l'aide au recrutement d'un chargé de projets dédié à la transition écologique au sein des agents. C'est dans ce cadre que Mme Chloé LECHAUDEL, géologue de formation et ingénieure en hydrogéologie et géothermie, a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg en décembre 2024. Le poste entièrement consacré aux projets de la transition écologique apportera une dynamique et une plus grande présence technique au sein de la communauté de communes pour favoriser l'émergence de solutions énergétiques et écologiques d'importance.

Pour symboliser son engagement fort et sa détermination dans la transition écologique du territoire, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg se verra labélisée « Territoire Engagé Transition Ecologique » par l'ADEME.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION POWER PAYS DE WISSEMBOURG ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un pas décisif vers la transition énergétique -
Première opération d'autoconsommation collective

En décembre 2023, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, la Ville de Wissembourg et le groupe ÉS ont signé une convention de partenariat afin d'unir leurs forces pour accélérer la transition énergétique de notre territoire et répondre aux ambitions du plan climat.

Moins d'un an plus tard, le 02.12.2024, la communauté de communes et le Groupe ES donnent naissance à une première initiative concrète qui est le lancement du projet POWER avec une première opération d'autoconsommation collective visant à intégrer des bâtiments communautaires (dont les structures périscolaires et crèches) dans la boucle. Dans le cadre de cette opération, la Communauté de communes implantera en 2025 une centrale photovoltaïque dans la zone d'activités Est de Wissembourg comprenant 240 panneaux photovoltaïques au sol pour une surface de 480 m² et une puissance totale de 100 kWc.

L'objectif de ce projet est de contribuer à la production d'énergie renouvelable locale en permettant à la communauté de communes du Pays de Wissembourg de mieux maîtriser ses dépenses énergétiques tout en réduisant durablement les émissions de gaz à effet de serre. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique de transition énergétique engagée par les collectivités locales pour un avenir plus vert et plus responsable tout en plaçant les habitants et les enfants au cœur du projet.

Avec cette opération, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg démontre sa volonté de bâtir un avenir énergétique plus propre et plus durable.



Caractéristiques de l'opération d'autoconsommation collective :

- 240 modules bi-verre de 445Wc
soit une puissance de 106,8 kWc
- 96 k€ HT d'investissement
- Aide de la région Grand Est : 28 k€
(30 % du total de l'investissement)
- Temps de retour sur investissement = 6,7 ans
- Production annuelle de 127 MWh
- Taux d'autoconsommation collective = 76.7%
- Taux d'autoproduction = 15,5%

POWER
Pays de Wissembourg Énergies Renouvelables

SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS :

10 DOSSIERS
SUBVENTIONNÉS



PIG
RENOV'HABITAT
2024

MONTANT
TOTAL DES
TRAVAUX :
234 663,90 €



MONTANT
TOTAL DES
SUBVENTIONS
VERSÉES
10 983,20 €



2 DOSSIERS
SUBVENTIONNÉS



DISPOSITIF
SAUVEGARDE ET VALORISATION
DU PATRIMOINE BATI
2024

MONTANT
TOTAL DES
TRAVAUX :
10 145 €



MONTANT
TOTAL DES
SUBVENTIONS :
2 502,77 €



PLAN VÉLO INTERCOMMUNAUTAIRE

Après la réalisation des itinéraires cyclables axes A et B, Wissembourg/Soultz-sous-Fo-rêts/Betschdorf et Wissembourg/Seebach/Hatten, la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg poursuit le déploiement de son schéma cyclable adopté en 2020. Ces deux axes Nord-Sud long de 38 km et achevés en 2024 en partenariat avec la Communauté de Communes de l'Outre Forêt seront à terme complétés par un axe transversal Est-Ouest reliant Wissembourg à Riedseltz et les villages blancs de Seebach et Hunspach à Drachenbronn en passant par le Fort de Schoenenbourg. Ce troisième axe, dit axe C, sera à la fois utilitaire et touristique et permettra de mailler l'ensemble du territoire et d'ouvrir la possibilité de créer des boucles à vélo touristiques. Une connexion avec l'Allemagne sera également aménagée en passant par le pont Saint Rémy. Un maître d'œuvre est en cours de recrutement afin de réaliser en 2025 l'ensemble des études préalables aux travaux.

Le schéma cyclable a également fait l'objet d'un élargissement en partenariat avec les communautés de communes de l'Outre Forêt et Sauer Pechelbronn en vue de planifier un quatrième axe cyclable, dit axe D.



Avec comme fil conducteur, la liaison Hatten – Lembach, ce nouvel itinéraire structurant Sud-Est / Nord-Ouest, s'inscrit lui-même dans un itinéraire plus global comprenant notamment la Commune de Beinheim (connexion à l'euro véloroute 15) permettant d'une part la connexion entre les communautés de communes mais également vers l'Allemagne. Les études de maîtrise d'œuvre de l'axe D seront réalisés en même temps que celles de l'axe C en 2025. L'Axe D prendra place au sud du territoire du Pays de Wissembourg et sera relié à l'axe C via deux tronçons en direction de Drachenbronn et du Fort de Schoenenbourg.



PARCOURS DU HOCHWALD



Le projet de parcours du Hochwald arrive bientôt en phase opérationnelle. Cette promenade de découverte en forêt longue de 2,8 km entre le Chemin des Cimes et le Porche de la Chapelle à Climbach permettra de découvrir et de sécuriser les vestiges militaires du passé, de franchir le fossé antichar, de mettre en valeur les bornes historiques qui jalonnent le chemin jusqu'au col du Stiefelsberg et d'expliquer la biodiversité du milieu forestier et ses particularités.

En partenariat avec le Club Vosgien, cet itinéraire sera fusionné avec le GR 532 dont le tracé sera dévié afin de bénéficier de la passerelle sur le fossé antichar.



Les études de maîtrise d'œuvre menées en 2024 par les cabinets EMCH ET BERGER et ERANTHIS ont permis de définir un tracé accessible permettant aux personnes à mobilité réduite de cheminer jusqu'au fossé antichar, de dimensionner la passerelle en tenant compte des spécificités de l'ouvrage historique qu'est le fossé antichar, et de travailler sur les ambiances paysagères et le contenu pédagogique du parcours. Les travaux se dérouleront en 2025 pour une ouverture au public prévue à l'automne.

PLUI

Plusieurs procédures d'évolution du PLUi engagées par la Communauté de communes ont fait l'objet d'une enquête publique qui s'est tenue du 28 octobre au 15 novembre 2024.

Il s'agit de

- la modification n°6 qui porte sur différents ajustements du document d'urbanisme (secteurs de Drachenbronn-Birlenbach, Rott, Schleithal, Seebach-Niederseebach, Steinseltz et Wissembourg-Altenstadt) ;
- la révision allégée n° 4 qui porte sur une évolution du classement du site occupé par l'entreprise Clauss sur le ban communal de HUNSPACH (ancienne gare).
- et la révision allégée n°6 qui porte sur une adaptation des emprises et des limites des zones UBa et UX du hameau du Schafbusch à STEINSELTZ pour permettre un développement cohérent des entreprises historiquement implantées dans le hameau tout en préservant le cadre de vie des habitations présentes.

Le commissaire enquêteur rendra son rapport avant la fin de l'année. Ces dossiers seront ensuite approuvés en conseil communautaire d'ici le premier trimestre 2025.



LABEL DES COMMERÇANTS D'ALSACE 2024



Depuis plus de 10 ans, la Communauté de communes de Wissembourg soutient la démarche initiée par la Chambre de Commerce et d'industrie Alsace Métropole concernant la qualité d'accueil et de services chez les commerçants du territoire.

Les valeurs de la marque Commerçants d'Alsace sont les suivantes :

- Valoriser les valeurs de qualité d'accueil et de services en magasin
- Garantir un outil de management et d'amélioration
- Apporter un regard neutre et objectif sur l'établissement
- Conférer une visibilité de proximité dans la presse locales et sur la web
- Fédérer les commerces d'un bassin de vie
- Valoriser le savoir-Recevoir à l'alsacienne avec une identité forte

En 2024, 19 commerçants du Pays de Wissembourg ont été récompensés par la CCI Alsace Eurométropole pour la qualité de leur accueil, leur professionnalisme et leur dynamisme.

Les commerces sont essentiels à l'attractivité de notre territoire et permettent de satisfaire chaque jour les clients du territoire et d'ailleurs !

La Communauté de communes est engagée directement dans ce dispositif aux côtés de la CCI en faisant la promotion de cette démarche et en soutenant ce dispositif par le versement d'une participation forfaitaire pour les points de vente !

Pour l'édition 2024, la Communauté de Communes a participé à hauteur de 2.600 €.

Encore un grand bravo à tous les lauréats 2024 !

LABEL DIAMANT 5 LAURÉATS

A Wissembourg
Alain Afflelou
Optique Quiniou
Schneider Opticiens

A Schleithal
Boucherie Sigrist

LABEL OR 4 LAURÉATS

A Wissembourg
Dietplus

Centrakor
Europe Plus Medical

LABEL ARGENT 10 LAURÉATS

A Hunsbach
CJL Fermetures

A Wissembourg
Fripou'y
Karbone

A SEEBACH
Pneus et services
Osterstock
Carrefour Contact
Coiffure Cleo

Lingerie Waechter
Le goût du terroir
Garage Louis Grasser
Alelor

CHARTER « BIEN EN ALSACE »



L'Agence de Développement d'Alsace - ADIRA- a lancé le 4 avril 2024 la Marque Employeur territoriale « Bien en Alsace ».

Cette démarche a pour but de faire travailler ensemble les entreprises, les territoires et leurs partenaires pour rendre le territoire attractif et favoriser le développement et l'épanouissement des talents en Alsace. La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a décidé de s'engager dans le dispositif « Bien en Alsace » en signant la Charte d'engagements de la marque et de décliner localement les outils mis à disposition par l'ADIRA.

Il s'agit d'une démarche collaborative autour de valeurs communes. Cette démarche a notamment pour but de :

- Renforcer la visibilité et l'attractivité des territoires
- Animer une communauté autour des entreprises, des partenaires et des représentants des territoires
- Avoir une signature commune « Bien en Alsace »
- Renforcer les collaborations publiques / privées
- Faciliter l'orientation des jeunes
- Convaincre et attirer des talents en Alsace
- Développer la visibilité des métiers « en tension »
- Favoriser l'information des entreprises sur leur environnement
- Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural d'Alsace du Nord (PETR) fait partie des territoires pilotes de ce projet et permet de déployer cette marque employeur territoriale en Alsace du Nord.

En mai 2024, la communauté de communes a signé la charte d'engagements « Bien en Alsace » afin de déployer ce dispositif à l'échelle du Pays de Wissembourg et participer à l'attractivité de notre territoire.

CANTINES ET PÉRISCOLAIRES

EN 2023 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A PARTICIPÉ À HAUTEUR DE 808 090 € AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES PÉRISCOLAIRES DU PAYS DE WISSEMBOURG. POUR L'ANNÉE 2024, LE MONTANT PRÉVISIONNEL S'ÉLÈVE À 1 176 000 €.

LA RUCHE

À WISSEMBOURG + WEILER

Accueil : Matin, midi et soir
Concerne 108 familles pour 133 enfants

Accueil : Les mercredis
Concerne 44 familles pour 52 enfants

LES LIBELLULES

À SCHLEITHAL

Accueil : Midi et soir
Concerne 36 familles pour 47 enfants

LES PETITES ABEILLES

À WISSEMBOURG

Accueil : Midi
Concerne 30 familles pour 30 enfants

LES PAPILLONS À HUNSPACH

Accueil : Midi et soir
Concerne 33 familles pour 24 enfants

SALLE SAINT JEAN

À WISSEMBOURG

Accueil : Midi
Concerne 32 familles pour 32 enfants

LES RAISINS À OBERHOFFEN-

LES-WISSEMBOURG + ROTT

Accueil : Midi et soir
Concerne 14 familles pour 21 enfants

SALLE COLLÈGE SIVOM

À WISSEMBOURG

Accueil : Midi
Concerne 23 familles pour 24 enfants

LES LUCIOLES À SEEBACH

Accueil : Midi et soir
Concerne 51 familles pour 68 enfants

LES ÉTOILES À ALTENSTADT

Accueil : Midi
Concerne 20 familles pour 28 enfants

LES PETITS DRAGONS À DRACHENBRONN + CLEEBOURG + CLIMBACH + BIRLENBACH

Concerne 34 familles pour 51 enfants

LES CIGOGNEAUX À RIESELTZ

+ INGOLSHEIM + STEINSELTZ

Accueil : Midi et soir
Concerne 52 familles pour 75 enfants

CENTRE

DE LOISIRS

Concerne 48 familles
pour 63 enfants

SOIT UN TOTAL DE
552 ENFANTS POUR 399 FAMILLES
SUR LE TERRITOIRE



NOUVEAU PÉRISCOLAIRE DE RIEDSELTZ



Le 3 décembre 2024 a eu lieu l'inauguration de la structure périscolaire située à Riedseltz en présence de M. Chipponi, Sous-Préfet d'arrondissement Haguenau-Wissembourg, M. Heintz, Conseiller d'Alsace, M. Strappazon, Président de la Communauté de Communes, Mme Fischer-Junck, Vice-Présidente de la CC ainsi que M. Richert, Maire de Riedseltz.

Après avoir coupé le ruban, les officiels ainsi que les élus locaux et les familles présentes ont visité la structure avant de se retrouver pour les discours et partager ensemble un moment convivial.

L'équipe de la Fédération des MJC d'Alsace gère au quotidien ce lieu essentiel à notre territoire. Cette cantine dispose d'une capacité de 50 places et accueille des enfants de Riedseltz ; Ingolsheim et Steinseltz pendant la pause méridienne et le soir.



COÛT TOTAL DE CE PROJET 1.454.000 € HT

Subventions prévisionnelles : 504.000 €
Ouverture de la structure : rentrée scolaire 2024

Ponctuellement le bâtiment sera utilisé
par l'Animation Jeunesse du Pays de Wissembourg
et par le Relais Petite Enfance.

LUDOTHÈQUE



ANIMATION JEUNESSE



SÉJOUR SÉNIORS EN VACANCES 2024



Du 23 au 30 juin 2024, un groupe de seniors du Pays de Wissembourg a profité d'un agréable séjour au village vacances Cévéo de Gruissan en Occitanie.

Les participants ont fait de nombreuses visites, dont la ville de Narbonne, la cité médiévale de Carcassonne, une croisière sur le canal du Midi mais aussi la découverte du salin de l'Île Saint-Martin ainsi que de l'abbaye de Fontfroide.

De nombreux moments conviviaux ont été partagés sous le soleil et dans la bonne humeur !

Le voyage 2025 est en cours de préparation : il aura lieu du 19 mai au 26 mai 2025 en Normandie. Les participants découvriront la région à travers quelques visites comme la découverte de Dives-sur-mer, les plages du débarquement, Cabourg, Houlgate ou encore la falaise des vaches noires.

Pour rappel : Le dispositif « Seniors en vacances » s'adresse aux habitants du territoire, à partir de 60 ans retraités ou sans activité professionnelle.

Pour plus d'infos,
veuillez contacter Mme Anna Kubiak
03.88.05.35.56
a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr

LES APRÈS-MIDIS SÉNIORS 2025

Des ateliers thématiques « Après-midis Seniors autour d'un goûter » seront également organisés en 2025. Ces conférences permettent d'échanger et de sensibiliser le public sur différents thèmes dont la prévention des chutes, la maladie d'Alzheimer, les accidents vasculaires cérébraux ou encore la maladie de Parkinson. Pour participer à ces animations aucune inscription préalable n'est nécessaire et l'accès est gratuit. Ces réunions ont lieu dans les salles communales des villages du territoire.

Le planning 2025 des après-midis Seniors sera diffusé très prochainement sur la page Facebook de la Communauté de communes de Wissembourg et à la radio.





DISPOSITIF DE COVOITURAGE EN ALSACE DU NORD

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets au quotidien, le PETR de l'Alsace du Nord et ses 6 intercommunalités membres ont mis en place un programme de développement du covoiturage à l'application BlaBlaCarDaily.

Comment ça fonctionne ?

- Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar daily.
- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Le point de rendez-vous est proposé automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

Le conducteur partage ses frais de déplacement avec ses passagers via l'application, il reçoit de 2€ à 3€ par trajet et par passager selon la distance parcourue :

2 km	20 km	30 km	
2 €	+ 0,10 €	3 €	Conducteur
0,50 €			Passager

- Le passager ne paie, via l'application, que 0,50€ par trajet quel que soit son trajet. Le PETR de l'Alsace du Nord prend en charge le restant du partage de frais versé aux conducteurs.

